

## Outil d'aide au contrôle vaccinal

En rose = vaccination obligatoire pour l'entrée en milieu d'accueil - En blanc = vaccination non obligatoire.

 			Nom :		Prénom :	Date de naissance :	Entrée Milieu d'accueil :
			8 semaines 2 mois	12 semaines 3 mois	16 semaines 4 mois	12 mois	15 mois
			...../201.....	...../201.....	...../201.....	...../201.....	...../201.....
<b>INFANRIX-HEXA®</b> - <b>HEXYON®</b>	<b>TETRAVAC®</b>	Polio	...../...../.....	...../...../.....	...../...../.....	...../...../.....	...../...../.....
		Diphtérie					
		Tétanos					
		Coqueluche					
Haemophilus influenza type B <b>ACT HIB®</b>							
Hépatite B <b>ENGERIX®</b>							
RRO (Rougeole, rubéole, oreillons) <b>PRIORIX®, MMR VAX®</b>						...../...../.....	
Pneumocoques <b>PREVENAR®, SYNFLORIX®</b>							
Méningocoque C <b>NEISVAC®, MENJUGATE®</b>							

## Mode d'emploi de l'outil d'aide au contrôle vaccinal

→ **Le 1<sup>er</sup> tableau est propre à chaque enfant. Il sera reproduit pour chacun des enfants accueillis.**

1. Compléter : nom, prénom, date de naissance de l'enfant et date d'entrée en milieu d'accueil.
2. Compléter les dates de vaccinations déjà réalisées pour l'enfant concerné, à l'aide du **Carnet de santé de l'enfant**, de la **Carte de vaccination** ou du **Certificat d'entrée en milieu d'accueil**.
3. Pour les vaccinations qui sont encore à réaliser, un espace est prévu, en dessous de l'âge auquel l'enfant devrait être vacciné, pour indiquer le **mois « théorique de vaccination »**, en fonction de la date de naissance de l'enfant. Cette information est utile pour compléter le 2<sup>ème</sup> tableau récapitulatif de suivi vaccinal.

Les cases surlignées en nuances de rouge sont les vaccinations **OBLIGATOIRES** en milieu d'accueil, ce qui implique que, sauf contre-indication médicale justifiée par un certificat médical vérifié par le Conseiller pédiatre, tous les enfants fréquentant votre milieu d'accueil doivent avoir été vaccinés au minimum contre les 7 maladies suivantes : polio, diphtérie, coqueluche, haemophilus influenzae type b, rougeole, rubéole, oreillons.

Les autres cases concernent les vaccins vivement recommandés mais non obligatoires en milieu d'accueil. Il est toutefois important de noter les dates de ces vaccins car elles peuvent être utiles (en cas de méningite bactérienne, par exemple).

→ **Le 2<sup>ème</sup> tableau permet une planification annuelle pour le contrôle du statut vaccinal de chacun des enfants accueillis.** Il ne reprend que les vaccinations obligatoires en milieu d'accueil. Il est prévu en deux exemplaires pour vous permettre de l'afficher/classer de manière à le consulter facilement sur deux années civiles.

La plupart des enfants recevront le schéma classique avec l'injection de l'INFANRIX® ou HEXYON®. Cependant, certains parents ne souhaitant pas toujours faire la vaccination contre l'Hépatite B, il arrive qu'un enfant soit vacciné selon le schéma du TETRAVAC®. Pour cet enfant, il faut être attentif au fait qu'il reçoive en parallèle la vaccination contre l'haemophilus influenzae de type B (Act-HIB®) car il est obligatoire et n'est pas repris dans le TETRAVAC®. Il y a une ligne prévue qui vous permettra de contrôler ces vaccinations spécifiquement.

Une colonne par mois est prévue pour l'année civile considérée.

Chaque colonne est divisée en 2 : l'une pour le vaccin à contrôler, l'autre pour indiquer le nom du ou des enfants pour lesquels vous devrez vérifier le statut vaccinal pour le mois considéré.

### Pour le remplir<sup>6</sup> :

1. Reprendre le **1<sup>er</sup> tableau vaccinal individuel** complété pour chaque enfant.
2. **Repérer les vaccinations que l'enfant n'a pas encore reçues.**
3. **Reporter le nom de l'enfant dans la colonne du mois « théorique »** que vous avez calculé + 1 mois<sup>7</sup>.  
Exemple : Théo doit recevoir son RRO en mars 2015, inscrire son nom en avril 2015.
4. Au moment de la vérification, **si l'enfant n'a pas encore reçu son vaccin**, reporter son nom au mois suivant, dans une autre couleur, afin de mettre en évidence qu'il s'agit d'un second contrôle.
5. **Au-delà d'un report, discuter avec les parents afin de connaître la raison du retard vaccinal.**

## Les outils dont dispose l'accueillant(e) pour contrôler le respect du schéma vaccinal des enfants accueillis

- Le carnet de santé de l'enfant ou sa carte de vaccination
- Le certificat d'entrée en milieu d'accueil
- Le tableau individuel des vaccinations de l'enfant
- Le tableau récapitulatif pour l'ensemble des enfants accueillis

6- Procéder ainsi pour chaque enfant déjà présent ou à l'entrée d'un nouvel enfant.

7- Ce report d'un mois permet de ne pas perdre le temps de vérifier plusieurs fois dans le cas où l'enfant devait être vacciné en fin de mois plutôt qu'au début et cela permet aussi d'avoir une certaine souplesse car la date effective de vaccination peut parfois être avancée ou reportée pour raisons médicales.

# ANNÉE 201.....

Planning des contrôles de vaccinations obligatoires en milieu d'accueil autorisé par l'  OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
Vaccin	Nom										
INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®	
RRO		RRO		RRO		RRO		RRO		RRO	
TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®	

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
Vaccin	Nom										
INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®		INFANRIX-HEXA® HEXYON®	
RRO		RRO		RRO		RRO		RRO		RRO	
TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®		TETRAVAC® ACT HIB®	